

**Salles : La Nef - Roger Baudy - Diderot - Marcel Pagnol et Raimu - Jean Renoir -
Louise Michel - Ex.Mairie de St Martin et Clos des Sœurs -
Salles polyvalentes à la Maison de Quartier Vincent Goujon
à la Maison de Quartier de St Julien
à la Maison de Quartier de la Croix Berthaud**

Service gestionnaire : Vie Associative

Activité	Tarifs 2016 - 2017	Tarifs 2017 - 2018
TARIFICATION AU	01/09/2016	01/09/2017
<p>Location aux associations (si entrée payante) et aux personnes physiques : Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location soit 24 €. Le remboursement de ces arrhes ne sera possible que si un courrier d'annulation nous parvient au minimum deux mois avant la date prévue. Passé ce délai, aucun remboursement des arrhes possible. L'ensemble de ces salles sont accessibles de 9h à 20h uniquement</p>	79,00 €	80,00 €
<p>Dispositions particulières : 1) Pour les associations et les partis politiques : Sans entrée payante (pas d'arrhes à verser)</p>	0,00 €	0,00 €
<p>2) Elections pour les partis politiques Gratuité de la salle durant les 6 mois précédant l'élection politique. En cas de multiples demandes pour la même date, l'attribution sera déterminée par l'ordre d'arrivée des demandes et en cas de simultanéité, par tirage au sort.</p>	0,00 €	0,00 €
<p>3) Pour les particuliers et associations : Réveillon du jour de l'an uniquement pour la Maison de Quartier de la Croix Berthaud, Maison de Quartier de Saint Julien et Roger Baudy Horaires de 9h à 6h (arrhes = 72 €)</p>	240,00 €	242,00 €
<p>4) Pour les salles suivantes : La Nef, Diderot, Roger Baudy, Marcel Pagnol, Jean Renoir et Louise Michel Location d'une borne WIFI, prestation réservée exclusivement aux associations, 1 seule location par week-end, à partir du 01/01/16 Location de la borne WIFI par journée supplémentaire, à partir du 01/01/16</p>	15,00 € 5,00 €	15,00 € 5,00 €
<p>5) Pour les autres groupements (non associatifs) : Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location soit 47 €. Le remboursement de ces arrhes ne sera possible que si un courrier d'annulation nous parvient au minimum deux mois avant la date prévue. remboursement des arrhes possible. Passé ce délai, aucun</p>	157,00 €	158,00 €
<p>6) Pour les autres groupements (non associatifs) Location à la semaine (arrhes = 139 €)</p>	460,00 €	465,00 €
<p>7) Cérémonies funéraires civiles 3 salles au choix (La Nef, Jean Renoir, ex mairie de St Julien) pour une utilisation limitée à 1 durée de 3h00 au maximum. (Pas d'arrhes à verser)</p>	50,00 €	50,00 €
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Caution nettoyage	150,00 €	150,00 €